

L'enquête sur la catastrophe du Simplon promet d'être longue

LÉMAN Le conseil d'administration de la CGN promet de faire toute la lumière sur l'accident du navire gravement endommagé durant une tempête fin mars. Un collège d'experts indépendants a été mandaté

YAN PAUCHARD

✉ @yanpauchard

Une semaine après la tempête qui a failli couler le Simplon, fleuron de la flotte Belle Epoque du Léman, l'émotion est toujours présente. Tout comme les questions entourant la décision de la Compagnie générale de navigation (CGN) d'amarrer, malgré les alertes météo, son vapeur historique, en panne, au débarcadère de Cully, contre lequel le bateau finira de se fracasser. «Nous prenons toute la mesure de cette émotion et de la colère suscitée par l'accident, mais aussi de sa gravité», a assuré hier matin à Ouchy Benoît Gaillard, le président du conseil d'administration, venu devant les médias pour annoncer l'ouverture d'une enquête indépendante sur le déroulé de cette désormais sinistre nuit du 29 au 30 mars 2024.

La démarche vise, selon le communiqué officiel de la CGN, à «établir précisément et de manière objective l'enchaînement des événements et du processus ayant conduit à la crise». «Le but est aussi d'établir des responsabilités», commente encore Benoît Gaillard. Celui-ci précise que, de son côté, le Service suisse d'enquête de sécurité (SESE) ne se saisira finalement pas de l'affaire, le Simplon n'ayant pas été en exploitation (et était donc sans passager) au moment des intempéries.

Ex-chef de la police et sorcier du lac

L'enquête est confiée à un groupe de quatre experts, dont certains sont des noms bien connus. On y retrouve l'ex-commandant de la police cantonale vaudoise Jacques Antenen, l'ancien chef de la sécurité de l'aéroport de Genève Luc Amiguet et le navigateur Christian Wahl. Surnommé «le sorcier du Léman», ce dernier n'a pas moins de neuf victoires au Bol d'or à son palmarès.



La procédure annoncée par la CGN doit établir l'enchaînement des événements ainsi que déterminer des responsabilités. (CULLY, 29 MARS 2024 / JEAN-CHRISTOPHE BOTT / KEYSTONE)

res. Pour le quatrième membre, la CGN a souhaité une personnalité «extérieure à la communauté lacustre», en optant pour l'ingénieur français Jean-Pierre Mortreux, membre du Collège européen des experts maritimes et fluviaux. «Ce collège, totalement indépendant à la compagnie, permettra un quadruple regard sur les différentes problématiques de cette crise», s'est félicité le député PLR Marc-Olivier Buffat, représentant du canton de Vaud au sein du conseil d'administration. L'Etat avait de son côté réclamé, le 30 mars déjà, la tenue d'une enquête externe.

La procédure sera lancée ces prochains jours. L'enquête, dont les conclusions seront rendues publiques, pourrait prendre plusieurs mois. «Nous n'avons aucun intérêt à faire traîner les

choses, mais il est hors de question de mettre la pression sur les experts, souligne Benoît Gaillard, ils doivent pouvoir y consacrer le temps nécessaire.» Représentant

«Le Simplon est le navire de la flotte auquel les gens sont le plus attachés»

MAURICE DECOPPET, MEMBRE DES AMIS DES BATEAUX À VAPEUR DU LÉMAN

du personnel au sein du conseil, le député socialiste Stéphane Montangelo abonde dans ce sens: «Il y a eu énormément d'émotions, signe de l'attachement de

la population à cette flotte historique unique au monde, mais de nombreux docteurs spécialisés en Léman ou en CGN ont surgi pour donner des leçons de «y avait qu'à», virant parfois à la chasse aux sorcières, observe le municipal d'Aigle. Cette enquête doit nous permettre d'éclairer le passé pour pouvoir aller de l'avant.»

Opération sauvetage en 2003

Egalement présent en conférence de presse, Maurice Decoppet, président de l'Association des amis des bateaux à vapeur du Léman (ABVL), a, quant à lui, fait part de sa compréhension envers l'indignation provoquée par l'accident, en particulier auprès des donateurs. «Si La Suisse demeure le navire amiral de la flotte, le Simplon est celui

auquel les gens sont le plus attachés», insiste-t-il. C'est d'ailleurs avec lui que l'association a commencé ses activités. C'était en 2003. L'ABVL lançait sa première grande campagne de recherche de fonds, intitulée «Sauvons le Simplon», récoltant alors plus de 2 millions de francs. «De nombreuses personnes, toutes amoureuses du lac et de ses vapeurs, y ont participé», rappelle Maurice Decoppet.

Concrètement, enfin, le conseil a indiqué que le bateau est au bénéfice d'une couverture auprès de l'assurance des compagnies suisses de navigation (VVSSU) et que des contacts sont en cours. Si l'évaluation des dégâts sur le Simplon n'est toujours pas terminée, il est une évidence pour la CGN qu'il sera réparé et qu'il naviguera de nouveau sur le Léman. ■